

Mobilité domicile travail

Participez à l'enquête CGT !

19 mars 2024



La loi d'orientation des mobilités (LOM) impose aux entreprises l'obligation de négocier des mesures permettant de réduire les émissions de CO₂ et le coût de transports pour les salariés. Avec cette négociation au niveau du groupe Airbus, la direction a ici une belle occasion de mettre en application ses ambitions environnementales, tout en renforçant son attractivité.



85%

Des km parcourus entre domicile et travail sont fait sur des trajets supérieurs à 10 Km
(source enquête nationale Insee 2019 déplacements domicile-travail)



107€

Le coût moyen mensuel du transport domicile travail pour un salarié
(source enquête ipsos 2019 : Les français et les fractures de la mobilité dans les territoires)

70%

des salariés Airbus habitent à plus de 10 km de leur lieu de travail
Source : direction du groupe Airbus

Pour la CGT, on ne devrait pas payer pour venir travailler, il est urgent de réduire le coût des trajets domicile travail. Pour la CGT, il est urgent de décarboner la mobilité pour faire face aux enjeux climatiques.

A ce stade de la négociation, nous notons positivement la mise en place d'un service complet de location de vélos mais il faut aller plus loin dans la prise en charge des frais de transport (location, abonnement transport en commun, covoiturage...), 200 € pour le Forfait Mobilité Durable, on est très loin du compte.

Enfin, les chiffres le montrent, **l'immense majorité des coûts et des émissions CO2 se font sur des trajets de plus de 10 km**. Il est donc impératif de mettre en place des mesures pour tous les salariés quel que soit l'éloignement de leur domicile. Pour tenir compte des spécificités locales, ces mesures doivent être discutées dans les établissements qui doivent disposer de budgets garantis pour les mettre en place.

Nos Revendications :

- **Forfait Mobilité durable à 700 euros** accordé sur simple déclaration sur l'honneur (vélo, covoiturage, véhicule électrique...)
- Prise en charge à 100% de l'abonnement **transport en commun** (déjà en place chez ATR)
- **Déploiement de l'auto-partage** sur tous les sites (type Ubeeqo), de **transport employeur** (et inter-entreprise) en tenant compte des besoins et spécificités locales via un budget dédié aux établissements
- **Aménagement des parkings** sécurisés, **bornes de recharge**, mise en place de **vestiaires/douches**

L'objectif de l'enquête

Comme à ses habitudes, la CGT Airbus vous consulte pour vous permettre de jouer un rôle dans la construction d'une mobilité plus durable. Mieux connaître votre situation, vos besoins et vos attentes, pour porter des revendications pour tous qui auront du poids auprès de la direction d'Airbus.

>>>> lien vers l'enquête <<<<

OU

Scanner le QR code ci-contre →

